



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 09 novembre 2020

**L'an deux mil vingt, le 09 novembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 06 novembre 2020

Secrétaire de séance : Yohan MARECHAL

Heure d'ouverture de la séance : 19h00

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Pouvoir : 00

**Présents** : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Evelyne CASTELAIN, Jean-Marie RUIZ, Francis VALENTIN, Dominique JOUSSE, Christophe ALLARD, Yohan MARECHAL Hélène KOU, Philippe GALLET, Marie-Christine SAUMANDE, Nathalie SALMON, Jean-François THOMASSON, Christian BERTRAND.

**Absents excusés** : Kornelius GOUDAPPEL,

**Absents non-excusés** :

**1) Création d'un emploi d'adjoint technique – Délibération.**

**Mme le Maire rappelle à l'assemblée** : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des service.

**Le Maire propose à l'assemblée :**

La création d'un emploi permanent d'adjoint technique, à temps complet, à compter du 01/01/2021.

A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emploi d'adjoints techniques territoriaux, aux grades d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

- Entretien voirie et bâtiments.
- Espaces verts.

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Mme le Maire propose de modifier le tableau des effectifs à compter du 01/01/2021 pour intégrer la création demandée.

Les effectifs du personnel seront fixés comme suit :

A – Création d'un emploi permanent titulaire

<b>EMPLOI PERMANENT TITULAIRE</b>	<b>DUREE HEBDOMADAIRE</b>	<b>EFFECTIF BUDGETAIRE</b>	<b>EFFECTIF POURVU</b>	<b>METIERS</b>
Adjoint technique 2ème classe	<b>35</b>	1	1	<i>Entretien voirie et bâtiments.  Espaces verts.</i>

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

**DECIDE :**

**Article 1 :** d'adopter la proposition du Maire.

**Article 2 :** de modifier ainsi le tableau des emplois à compter du 01/01/2021.

**Article 3 :** d'inscrire au budget les crédits correspondants aux chapitres prévus à cet effet.

Détail du vote : 14 votants

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 14

**Fin de séance à 19h30.**

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance  
du 09 novembre 2020.

- 1) 2020/07- 62 Création d'un emploi d'adjoint technique – Délibération.

## SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	
Alain FAYOL	
Evelyne CASTELAIN	
Jean-Marie RUIZ	
Francis VALENTIN	
Dominique JOUSSE	
Christophe ALLARD	
Yohan MARECHAL	
Hélène KOU	
Philippe GALLET	
Kornelius GOUDAPPEL	<b>EXCUSE</b>
Marie-Christine SAUMANDE	
Nathalie SALMON	
Jean-François THOMASSON	
Christian BERTRAND	